

PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 03/2017

Relatif à la gestion et aux comptes 2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles

- 93 a) à g) de la loi sur les communes du 28 février 1956, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- > 34 et suivants du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 97 du règlement du Conseil communal du 27 avril 2015.

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion durant l'année 2016. Elle tient à adresser des remerciements à toutes celles et à tous ceux, qui par leur savoir, leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants d'Etoy.

MUNICIPALITE

Les élections communales ont eu lieu au printemps 2016. Le changement de législature est effectif depuis le 1^{er} juillet 2016.

La Municipalité se compose de la manière suivante :

Jusqu'au 30 juin 2016:

M. Michel Roulet, syndic

Administration, urbanisme et police des constructions, procédés de réclame, délégué Littoral Parc et ARCAM et transports publics

M. Louis-Daniel Martin

Eaux, égouts, épuration, cours d'eau

M. Roland Corthay

Bâtiments communaux, conciergerie, places, forêts, domaines, cimetière, délégué USL

M. José Manuel Fernandez, vice-syndic

Finances, informatique, enfance, écoles et sécurité sociale, comité ASSAGIE, Délégué ARASMAC et AJEMA

M. Pierre de Mestral

Routes, éclairage public, employés de voirie, gestion des déchets, sécurité (police, protection civile, SDIS, militaires), délégué ASSAGIE

Préavis N° 03/2017 Page 1 sur 23

Dès les 1er juillet 2016

M. José Manuel Fernandez, syndic

Administration, Finances, délégué Littoral Parc, ARCAM et ASSAGIE, transports publics et relations extérieures.

M. Roland Corthay, vice-syndic

Bâtiments communaux, conciergerie, places, forêts, domaines, cimetière, délégué USL.

<u>Mme Tania Séverin</u>

Enfance, écoles, sécurité sociale, Comité ASSAGIE, Codir ARASMAC, naturalisations.

M. Charly Viguerat

Eaux, égouts, épuration, cours d'eau, routes et éclairage public, employés de voirie, informatique.

M. Jean-Marc Schlaeppi

Urbanisme, police des constructions, gestion des déchets, sécurité (police, pompiers, protection civile).

La Municipalité a tenu 45 séances durant cette année.

Elle vous a présenté les préavis suivants :

01/2016	Relatif à une demande de crédit de CHF 985'000.00 pour la réalisation des travaux de création d'un trottoir mixte – rte de la Gare – rte de Bellefontaine
02/2016	Relatif à une demande de crédit de CHF 432'000.00 (montant arrondi) pour la réhabilitation et transformation du local pompier en appartement - Ch. Neuf 7
03/2016	Relatif à la gestion et aux comptes 2015
04/2016	Relatif à l'attribution des compétences municipales à la Municipalité pour la législature 2016-2021.
05/2016	Relatif à la détermination des indemnités du Conseil communal, du Bureau du Conseil, des Commissions du Conseil et de la Municipalité pour la législature 2016-2021.
06/2016	Relatif à l'arrêté d'imposition pour 2017
07/2016	Relatif au projet de budget 2017
08/2016	Détermination du plafond d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2016-2021
09/2017	Relatif au règlement communal sur la distribution de l'eau
10/2017	Relatif à une demande de crédit de CHF 300'000.00 pour le déplacement de l'UAPE « Les Matelots » au collège intercommunal d'Etoy-Buchillon

ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal fixe représente 12.45 ETP et se compose de la manière suivante :

Préavis № 03/2017 Page 2 sur 23

Administration 3.9 ETP

Secrétariat municipal Sarah Ruchet, secrétaire municipale Valérie Grandjean, adjointe Maëva Veloso, apprentie 2ème année

<u>Bourse communale</u> Ingrid Ciampi, boursière Marianne Guinand, adjointe

<u>Contrôle des habitants</u> Isabelle Muller, préposée

Voirie et services des eaux (2.0 ETP)

<u>Voirie et service des eaux</u> Laurent Aubert, chef de voirie Jean-Marc Mérinat, service des eaux et voirie

Bâtiments (3.8 ETP)

Conciergerie
Serge Amiguet, salle polyvalente, église
David Pagot, collège les Ecureuils et bâtiment administratif
Shadet Shahini, collèges les Communaux
Ajbene Shahini, collèges les Communaux et Ancienne Ecole.

Bibliothèque (0.35 ETP)

Flore Wagnières, bibliothécaire Laurence Jobin, agente en information documentaire.

Centre des jeunes (2.40 ETP)

Jean-Philippe Gay, animateur responsable du centre Cyril Brunner, animateur en formation. Louis Genné, animateur en formation jusqu'au 31 juillet 2016.

Personnel auxiliaire déchetterie, voirie et conciergerie :

M. Compostella jusqu'au 30 juin 2016 (déchetterie) M. Jean-François Fracheboud (déchetterie-voirie), Anne-Lise Bruneton (conciergerie La Cure) et 4 civilistes voir liste dans les commentaires (civiliste au centre des jeunes payé par les communes d'Aubonne & Gimel).

FINANCES

Voir commentaires des comptes.

URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2016:

- 11 dossiers ont été déposés à l'enquête publique
- 10 permis de construire ont été délivrés
- 21 permis avec dispense d'enquête ont été délivrés

La Municipalité travaille sur le projet de PPA de Clos-Devant, visant à permettre le changement de zone sur les parcelles 45, 24 et 1323.

Cette étude est menée avec le bureau Urbaplan à Lausanne et prévoit de changer la zone villa actuelle en zone village.

La finalité désirée est la construction de deux petits immeubles sur notre parcelle 45 et la possibilité laissée aux propriétaires des 2 autres parcelles de construire également.

SERVICE DES EAUX

En termes de production d'eau, l'année 2016 peut être qualifiée de moyenne. Pour rappel, l'année 2015 avait été un peu exceptionnelle avec un été particulièrement sec.

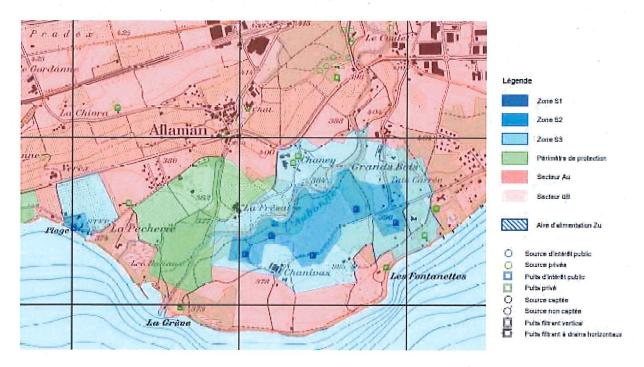
					App	oorts d	'eau					
									Apport A	Aubonne		
Année	Source 1	ronchin	Source J	otterand	Source \	/osettaz	Captages	s Pontets	(Buch		Total Ap	ports
	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]
2011	26 992	51	46 202	88	343 908	654	419 918		17 379	33	854 399	1 626
2012	38 155	73	53 671	102	291 179	554	234 675	446	79 934	152	697 614	1 327
2013	69 070	131	57 010	108	315 315	600	208 594	397	85 668	163	735 657	1 400
2014	67 005	127	59 753	114	312 165	594	229 264	436	75 726	144	743 913	1 415
01.2015	4 320	97	5 163	116	27 334	612	7 707	173	5 181	116		1 113
02.2015	5 030	125	4716	117	24 758	614	7 9 3 4	197	4 666	116	47 104	1 168
03.2015	7 082	159	5 245	117	27 808	623	11 122	249	5 165	116		1 264
04.2015	7 008	162	5 126	119	26 608	616	65 830	1 524	3 537	82		2 503
05.2015	7 688	172	5 698	128	27 944	626	33 354	747	851	19	75 535	1 692
06.2015	6 002	139	5 939	137	26 487	613	114 815	2 658	816	19		3 566
07.2015	4 856	109	6 009	135	27 458	615	168 576	3 776	840	19		4 654
08.2015	4 026	90	5 999	134	27 730	621	67 805	1 5 1 9	779	17		2 382
09.2015	3 400	79	5 749	133	26 960	624	36 925	855	798	18	73 832	1 709
10.2015	3 157	71	5 951	133	27 999	627	22 729	509	2 338	52		1 393
11.2015	2 742	63	5 738	133	26 852	622	23 749	550	3 110		62 191	1 440
12.2015	2 643	59	5 968	134	27 337	612	10 230	229	3 956	89	50 134	1 123
2015	57 954	110	67 301	128	325 275	619	570 776	1 086	32 037	61	1 053 343	2 004
01 2016	3 073	69	5 830	131	27 246	610	9 644	216	4 520	102	50 331	1 127
01.2016 02.2016	3 940		482	12	26 129		10 698		4 538 4 264	102	45 513	1 129
03.2016	6 258	140	4 426		27 910	625	13 312	298	3 980	89	55 886	1 252
04.2016	6 119	142	5 982		26 206		16 490		4 455		59 252	1372
05.2016	5 839	131	6 283	141	27 391	614	24 215	542	4 644	103	68 372	1532
06.2016	5 969	138	6 158		26 884		20 071	465	4 502	104	63 584	1 472
07.2016	6 573	147	6 376	143	27 728	621	42 851	960	4 632	104	88 160	1975
08.2016	4 196	94	4812	108	21 316	478	50 808		3 492	78	84 624	1896
09.2016	4 459	103	6 060		26 751	619	57 620		4 413	102	99 303	2 299
10.2016	3 922	88	6 217	139	27 506	616	22 525	505	4518	101	64 688	1 449
11.2016	3 597	83	6 032		27 181	629	17 435	404	4 322	100	58 567	1356
12.2016	3 486	78	6 227	139	27 212	610	10 082	226	4 408	99	51 415	1 152
2016	57 431	109	64 885	123	319 460	608	295 751	563	52 168	99	789 695	1 502
jour max 2011	123	85	165	115	1 559	1 083	8 440		148	103		
jour max 2012	126	88	153	106	903	627	4 618	3 207	304	211		
jour max 2013	248	172	163	113	922	640	4 252	2 953	260	181		
jour max 2014	331	230	175	122	1 162	807	5 947	4 130	243	169		
jour max 2015	256	178	202	140	946	657	8 774	6 093	169	117		
jour max 2016	221	153	205	142	923	641	5 860	4 069	152	106		
Concessions		100		150		1 100		10 000		100		
Concessions		100		130	AND DESCRIPTION	1 100	St. Offi	20 000		100		

Préavis № 03/2017 Page 4 sur 23

L'utilisation de nos sources et concessions de captages montre que nous disposons encore d'une marge énorme sur nos ressources mensuelles d'eau. Une bonne partie de cette marge est nécessaire pour pouvoir répondre aux besoins d'irrigation des exploitants de la Commune.

Concernant les zones de protection de nos sources, le bureau d'étude GEOTEST a délivré le 15 mars 2016 le rapport final d'une étude complémentaire aux études menées jusqu'alors sur le site de Chanivaz pour la délimitation des zones de protection des 5 puits de captage. Cette étude, mandatée par les communes d'Etoy et Buchillon, fait suite à l'arrêt du Tribunal cantonal, cour de droit administratif et public, qui le 25 novembre 2008 a accepté un recours contre la décision du Département de la sécurité et de l'environnement du 22 novembre 2005 approuvant le plan de zones \$1, \$2 et \$3 de protection des puits de Chanivaz.

Suite à ce rapport, le Département de la sécurité et de l'environnement a décidé le 24 juin 2016 de maintenir le plan de délimitation des zones \$1, \$2 et \$3 de protection des puits de Chanivaz et de rejeter le recours accepté par le Tribunal cantonal en 2008. Dans sa justification, le Département a précisé que le site de Chanivaz constitue une réserve d'eau potable régionale stratégique, incluse dans la planification cantonale. L'eau pompée est de qualité et exploitée sans traitement. Il est précisé qu'à l'ouest du site actuellement exploité au moyen des cinq puits objets de la présente délimitation des zones \$7, \$8 trouve un périmètre protégé (PP au sens de l'ordonnance sur la protection des eaux, OEaux), destiné à implanter d'autres puits en fonction des besoins futurs.

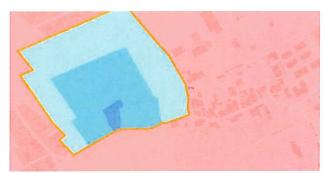


Dans les délais, un nouveau recours a été déposé le 7 septembre 2016 contre la décision du 24 juin 2016 du Département de la sécurité et de l'environnement approuvant le plan de délimitation des zones \$1, \$2 et \$3 de protection des puits de Chanivaz, propriétés des communes de Buchillon et d'Etoy.

Pour information, ces recours n'ont pas d'effets suspensifs sur notre droit d'exploitation de cette nappe dont nous utilisons les puits PC1, PC2 et PC3 depuis 1982, suivi des puits PC4 et PC5 réalisés en 1998.

Préavis № 03/2017 Page 5 sur 23

Par contre, les zones de protection de la source Tronchin située sur le territoire de la commune de Lavigny n'ont pas pu aboutir à une solution acceptable par toutes les parties. Cette ressource pose des problèmes de protection des eaux au vu de sa situation. En effet, les zones de protection S2 et S3 y relatives sont situées dans des secteurs constructibles et construits de Lavigny, engendrant ainsi des frais considérables de mise en conformité des évacuations d'eau dans le secteur.



Dans ce contexte, il a été décidé en 2015 d'abandonner la source Tronchin en tant que ressource d'eau potable, en échange de quoi Lavigny s'engage à fournir un débit similaire à celui de la source Tronchin, soit 100 l./min en moyenne, réparti plus ou moins selon les fluctuations saisonnières de la source Tronchin, dans des valeurs qui restent à fixer d'entente entre les deux Communes.

Cet apport d'eau se fera gravitairement depuis le réseau de Lavigny, déjà connecté au réservoir des Rippes. La source Tronchin a été vendue à la commune de Lavigny en mai 2016.

En termes de consommation, nous constatons que les variations annuelles dépendent de la météo. Avec des étés secs, la consommation liée à l'irrigation et à l'arrosage des jardins augmente considérablement.

					Consc	mmati	ons					
Année	Unité	Total Apports	Irrigations	AIEB	Fontaines	Commune bâtiments	Livré à Buchillon	Facturé divers	Facturé Etoy	Vidanges et fuites connues	Perte utilisatio factur	ns non
2011	[m3]	854 399	138 777	247 403	42 574	10 071	85 241	1 336	290 570	3 400	35 027	4,10%
2012	[m3]	697 614	43 800	256 241	23 099	7 735	88 572	1 642	259 593	450	16 482	2,36%
2013	[m3]	735 657	71 226	256 287	24 878	8 332	87 211	9 544	254 694	450	23 035	3,13%
2014	[m3]	743 913	75 009	262 469	26 017	8 793	84 118	8 771	252 000	1 090	25 646	3,45%
2015	[m3]	1 053 343	223 043	271 147	27 594	25 486	113 922	4 661	303 925	1 850	81 715	7,76%
01.2016	[m3]	50 331	0	22 175	0							
02.2016	[m3]	45 513	0	20 870	0							
03.2016	[m3]	55 886	1 029	23 063	3 066							
04.2016	[m3]	59 252	1 505	20 778	3 066							
05.2016	[m3]	68 372	3 512	23 182	3 066							
06.2016	[m3]	63 584	340	22 500	3 066							
07.2016	[m3]	88 160	8 157	23 192	3 066							
08.2016	[m3]	84 624	24 489	17 185	3 066							
09.2016	[m3]	99 303	27 451	20 656	3 066							
10.2016	[m3]	64 688	1 037	23 114	3 066							
11.2016	[m3]	58 567	685	23 329	3 066							
12.2016	[m3]	51 415	20	21 662	0							
2016	[m3]	789 695	68 225	261 706	27 594	10 449	96 707	622	270 808	2815	50 769	6,43%
2016	[l/min]	1 502	130	498	53		184		515		97	
2016	[l/j/hab]		REAT L				435		255		48	

Préavis № 03/2017 Page 6 sur 23

Nous constatons une consommation moyenne de 255 litres par jour par habitants sur 2016, ce qui peut paraître un peu élevé par rapport à la moyenne suisse dans les ménages avec une consommation d'eau par personne de 142 litres ou 162 litres en prenant en compte la consommation sur le lieu de travail. Mais cette consommation ne tient pas compte des jardins. De manière globale, la consommation suisse par personne et par jour atteint 300 litres selon les statistiques publiées en 2010. Ces prochaines années, nous allons essayer d'améliorer nos points de mesure pour améliorer la pertinence de ces statistiques.

EVACUATION DES EAUX

L'année 2016, pour la station intercommunale d'épuration (STEPi) de St-Prex signifiait un changement de l'équipe d'exploitation avec Monsieur Raymond Tardy qui a pris sa retraite en février. Pour le remplacer, Monsieur Christophe Brissi, son collaborateur depuis 2013, a obtenu le certificat d'exploitant FES en 2015 et entamé la formation menant au brevet fédéral. Pour compléter l'équipe, Monsieur Liamine Bennoui a été engagé en janvier 2016.

Avec les compétences de cette nouvelle équipe, le laboratoire interne de la STEPi a été remis en fonction. Ainsi, les analyses des eaux à l'entrée et à la sortie de la STEPi permettent à nouveau d'affiner les réglages et la supervision des processus d'épuration. Les normes en vigueur ont pu être majoritairement respectées et n'ont montré aucun écart par rapport aux exigences légales.

Le changement des autorités communales de 2016 a stoppé les discussions régionales pour créer une nouvelle STEP moderne apte à traiter les micropolluants. Pour pouvoir bénéficier d'une aide financière fédérale, ces STEP de nouvelle génération doivent traiter les eaux d'un bassin de population minimal de 24'000 habitants. Nous espérons que les contacts initiés sur la fin de l'année permettront de relancer ce projet de façon à pouvoir envisager une mise en service avant 2040 qui est l'échéance ultime pour espérer obtenir une aide financière.

Au niveau du réseau de collecte des eaux usées sur le territoire de la commune, une vingtaine de dossiers de mise en conformité sur la séparation des eaux claires et usées ont pu être traités. Ces anomalies avaient été mise en évidence en 2015 suite à un contrôle de fumée effectué dans les canalisations d'eaux usées. Il reste encore une dizaine de cas en suspens.

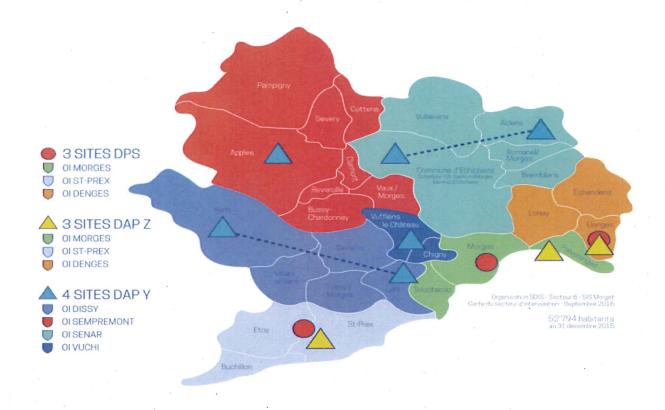
SERVICE DEFENSE INCENDIE (SDIS)

<u>Généralité</u>

Le SIS MORGET, composé de 29 communes du district de Morges représentant une population de plus de 52'000 habitants, est fort de 344 sapeurs-pompiers volontaires, dont 30 femmes.

Le SIS Morget est composé d'un détachement de premiers secours (DPS) formé de 3 sections, d'un détachement d'appui (DAP) qui compte 7 sections et d'une Ecole de formation (EFO).

Préavis № 03/2017 Page 7 sur 23



Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendies, d'inondations, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutiens sanitaires et de divers cas particuliers. Il est composé de 7 organes d'interventions (OI). Les OI interviennent selon les missions qui lui sont dévolues.

Les communes membres de cette association sont représentées à l'assemblée par un délégué de leur municipalité. Le comité directeur est composé de 7 membres, un par organe d'intervention.

A la suite de la nouvelle législature, la totalité des membres de l'assemblée et du comité directeur ont été assermentés le 6 septembre 2016. Les responsabilités concernant la défense incendie des communes faisant parties de l'association sont déléguées au SIS Morget. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de consulter le rapport d'activités 2016 du SIS Morget (http://www.sismorget.ch/category/rapport-annuel).

L'année 2016 a permis d'ajuster l'organisation, tant dans le secteur opérationnel qu'administratif.

Comme annoncé depuis plusieurs années, face à l'accroissement du travail de gestion (administration, instruction) et au manque d'effectif en journée, l'assemblée des délégués, dans sa séance d'avril 2016, a accepté la création d'un nouveau poste de permanent à 100% « chargé de formation » afin de soulager la charge du chef de la formation qui est actuellement assumée par un volontaire.

Les locaux

Caserne principale du SIS et de l'Ol Morges, avenue de Marcelin 2 à Morges

Dans l'attente de l'implantation d'une nouvelle caserne sur un terrain à définir (étude de faisabilité en consultation au canton) suite à la libération des locaux de la PCI Région Morges adjacents aux nôtres, le SIS a décidé de louer ces surfaces ainsi que ceux situés à Marcelin 7.

Préavis № 03/2017 Page 8 sur 23

En collaboration avec la Commune de Morges, propriétaire des lieux, des travaux ont été entrepris afin d'employer au mieux les surfaces mises à disposition. La création de nouveaux bureaux au 1ª étage et le réaménagement du s/sol ont permis la création d'un vestiaire pour la section DAP.

En fin d'année, les transformations terminées, le SIS a pu prendre possession des divers locaux et ainsi libérer ceux situés à Préverenges.

La problématique du manque de places pour les véhicules d'intervention est préoccupante, une solution à court terme devra être trouvée afin de pouvoir accueillir dans les prochaines années les véhicules mis à disposition par l'ECA.

Nouveau locaux de l'OI St-Prex, chemin de la Vergognausaz 45 à Saint-Prex

A la suite de l'acquisition de l'ancien « arsenal » par la commune de Saint-Prex, des transformations ont été entreprises afin d'accueillir au début du 2ème semestre 2016, la totalité des effectifs, véhicules et matériel de l'Ol Saint-Prex. Les jeunes sapeurs-pompiers de l'Ouest morgien ont rejoint les nouveaux locaux en octobre 2016. L'Ecole de formation du SIS y prendra place en début 2017.

Fermeture du local de Lussy – Ol Dissy

Local utilisé uniquement pour le stockage du matériel, suite au réaménagement des divers locaux du SIS, ce local n'était plus nécessaire. Il a été rendu à la commune dans le courant du 2^{ème} semestre.

Les véhicules et remorques

Dans le cadre du renouvellement des véhicules du SIS, il a été acquis un nouveau véhicule d'officiers pour l'OI Morges.

Après plus de 30 ans de service, le SIS Morget s'est séparé d'un véhicule de transport de personnes de l'Ol Morges

En remplacement d'un véhicule ECA en fin de vie, l'ECA a mis un nouveau véhicule d'intervention à disposition de l'Ol Dissy. Il s'agit d'un nouveau concept de véhicule spécialement conçu pour les détachements d'appui.

En remplacement d'un chariot de dépannage qui n'est plus autorisé, il a été acquis une remorque d'occasion pour le transport de véhicules.

La totalité des remorques et chariots du SIS ont été mis en conformité (poids, éclairage).

Les interventions

Le SIS MORGET est intervenu à 285 reprises avec efficacité sur l'ensemble du territoire. Année particulièrement calme, comme 2015, au niveau des interventions liées aux dégâts naturels. Il est à noter que les sauvetages de personnes et d'animaux sont en forte augmentation (19% des interventions), les départs pour feux sont en diminution (22% des sinistres) les alarmes automatiques (détecteur fumée ou feu) reprennent la tête (27%) dont 14 (3%) sont réelles (départ de feu, surchauffe)

La complexité des interventions impose une formation toujours plus exigeante et qui demande un engagement de plus en plus important de la part des intervenants volontaires.

En raison du nombre élevé d'interventions en journée (43%), le SIS Morget est confronté à un manque d'intervenants pouvant se libérer. De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir l'effectif d'intervenants dans le futur, ce qui est indispensable à l'accomplissement de ses missions. Il est prévu de solliciter particulièrement les communes disposant de personnel et de leur demander de mettre certains de leurs employés à la disposition du SIS en tant qu'intervenants.

Un autre point délicat est le manque de logements disponibles et financièrement accessibles pour nos jeunes intervenants.

Préavis № 03/2017 Page 9 sur 23

PROTECTION CIVILE (PCi)

Population au 31.12.2016 (SCRIS)	Coût par habitant	Part aux charges d'exploitation 2016
2906	18.38983	53'441.00

Rapport d'activités 2016 (Extrait)

"J'ai l'honneur et l'avantage d'avoir pris le commandement du Bataillon de la Protection Civile (PCi) du District de Morges le ^{1er} mars 2016, suite au départ à la retraite de mon prédécesseur le lieutenant-colonel Richard Blaser, qui aura commandé avec brio ce bataillon durant 9 années.

Notre Bataillon, fort de 715 miliciens et professionnels, réparti en 7 compagnies est la réponse adaptée aux défis sécuritaires que devra relever notre région, notre Canton et notre pays. Car bien que notre District soit épargné par les catastrophes et les événements extraordinaires, rien, ni personne ne peut assurer cette situation de manière pérenne dans l'avenir. Et il faut, le jour où l'événement se produira, que les partenaires du monde sécuritaire en général et que la Protection Civile en particulier soient prêts. Et c'est aux côtés de nos partenaires, sapeurs-pompiers, police, santé publique et service technique que nous fournissons un appui reconnu et nécessaires dans un but unique, celui de la sécurité des personnes et des biens de notre Canton.

Je suis fier de commander un bataillon qui vit grâce à la milice. Cette milice, raison d'être de notre organisation sécuritaire, qui remplit, avec honneur et fidélité, chaque année les missions qui lui sont confiées. C'est grâce à vous, chers officiers, sous-officiers et soldats que je peux voir l'avenir avec sérénité et confiance. Je suis convaincu que nous saurons ensemble répondre présent avec volontarisme quoiqu'il arrive.

Il me plaît également de souligner que cette autonomie et cette crédibilité ne pourraient s'établir sans le soutien des autorités politiques de notre District. Que ce soit les 62 délégués de notre assemblée régionale, sous la présidence de Monsieur Louis Durand, ou les 7 membres du Comité de direction, sous la présidence de Monsieur Philippe Guillemin, j'ai pu en tout temps compter sur un soutien actif et une disponibilité exemplaire.

J'applique avec volonté les principes édictés par mes autorités qui sont « Se donner les moyens d'avoir une Protection Civile efficiente tout en maîtrisant les coûts ».

Notre bataillon a relevé avec succès les nombreux défis de l'année 2016.

A commencer par notre participation au bon déroulement de l'assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoise (UCV) à Lonay, au Tour de France où un détachement s'est déplacé au Pays d'Enhaut, l'exercice de sauvetage binational sur le lac Léman appelé « Léman 16 » et bien sûr le déménagement de nos infrastructures administratives et opératives de Morges à notre nouvelle caserne de Saint-Prex.

Notre personnel professionnel a également été réorganisé et j'ai le plaisir de vous annoncer que le major Oliver Gsponer a été nommé remplaçant du Commandant au 1 er juillet 2016. Il est au bénéfice d'une solide formation et expérience dans la PCi comme instructeur au Canton pour commencer et comme chef d'engagement au District de Morges pour finir. Son parcours confère des atouts certains pour notre bataillon.

J'ai également le plaisir d'accueillir le premier-lieutenant Sébastien Schwab qui a pris, le 1er août 2016, son poste en qualité de chef d'engagement. Officier PCi au détachement cantonal et pompier professionnel au CFF, il bénéficie ainsi de formations solides et appréciées dans notre structure."

It-col Dumartherey Commandant Bataillon ORPC Morges

Préavis № 03/2017 Page 10 sur 23

POLICE

L'année 2016 a été marquée par une baisse assez prononcée de toutes les infractions au Code pénal, passant de 272 en 2015 à 190 en 2016.

Cette baisse significative est à mettre en lien avec la baisse générale au niveau vaudois et suisse.

Cette baisse n'a pas réellement touché les déprédations régulières constatées sur les sites appartenant à la commune.

Une réunion a eu lieu concernant les habitants proches du collège des Ecureuils, résidents se plaignant du bruit et des activités des jeunes dans la soirée sur le site du préau scolaire. Cette séance avec la présence de la gendarmerie et du travailleur social de proximité a permis de constater l'agacement de certains riverains, mais aussi la difficile cohabitation entre jeune et moins jeune.

En réponse à cette réunion, la Municipalité en a pris acte et a lancé des actions concrètes, pour l'instant couronnées de succès.

Ces actions ont consisté à mettre à ban, dès 22h, le préau et l'abri du collège des Ecureuils ainsi que la coupure de l'éclairage du dit abri et une partie du préau. Une interdiction de circuler a aussi été posée sur le chemin entre la rte du Jura et le chemin des écoliers.

Pour 2016, 118 amendes d'ordre et 39 ordonnances pénales ont été infligées.

L'agent de sécurité public (ASP) effectue régulièrement des contrôles sur le domaine communal d'Etoy principalement dans le domaine des stationnements des véhicules.

Le travail de la commission de police a été aussi plus fréquent avec 14 recours contre une sentence municipale et a donné lieu à 4 convocations.

ROUTES ET ECLAIRAGE PUBLIC

De manière privée, le revêtement de la route de la Tuillière a été refait sur sa totalité entre l'école GEMS et l'entrée Parker. Dans la foulée, la commune a réalisé un complément de 66 mètres pour rénover cette route jusqu'au airatoire de la Tuillière.

Nous avons également continué l'opération de pontage des fissures sur la route du Stand, sur la place St-Jaques et le parking de la salle polyvalente. Les objectifs recherchés par ce traitement sont d'une part de prévenir les infiltrations d'eau et les dégâts associés au gel et également de faciliter l'entretien des routes en empêchant la végétation de proliférer dans ces fissures.

Un essai a également été fait sur 100 mètres de la route de l'Industrie pour vérifier l'efficacité de ce traitement lorsque nous sommes en présence de pavés le long des bordures de trottoir.

En lien avec le projet de création d'un trottoir mixte sur la route de la gare entre le giratoire Bellefontaine et la salle polyvalente, des compléments à ce projet ont été pris en charge par le budget des routes pour améliorer l'éclairage de ce trottoir au niveau du giratoire des Tuillières ainsi que sur le secteur jusqu'au pont de l'autoroute. Nous en avons également profité pour rénover quelques mètres carrés du parking de la salle polyvalente et refaire totalement son marquage.

Préavis № 03/2017 Page 11 sur 23

Cette étape de trottoir mixte qui vient se rajouter à un existant le long de la route Suisse va engendrer de nombreuses réflexions ces prochaines années pour améliorer la mobilité douce sur le territoire de la commune ainsi que toute sorte de liaison avec le développement des réseaux similaires voisins.

TRANSPORTS PUBLICS

Il n'y a pas de changement d'horaires des transports publics.

BATIMENTS

Les travaux de réhabilitation du local du feu en appartement ont débuté. L'aménagement d'un street woorkout sur le site de la salle polyvalente a également débuté.

Hormis les travaux susmentionnés, il n'y a eu que des travaux d'entretien courant. Pour les détails chiffrés, nous vous remercions de vous référer aux comptes communaux dans lesquels toutes les dépenses sont justifiées compte par compte.

ECOLES

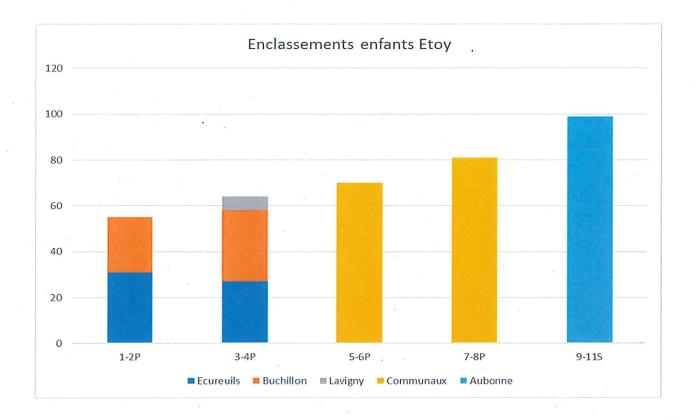
Pour les écoles, l'année 2016 aura été une année de transition. En effet, au niveau municipal, le dicastère des écoles a changé de mains au début de la nouvelle législature. Pour sa part, la direction de l'établissement scolaire Gimel-Etoy a également changé mi-2016. Au niveau de l'Association intercommunale scolaire Aubonne-Gimel-Etoy (ASSAGIE) les changements ont également été nombreux, le début de la nouvelle législature ayant vu la nomination d'un comité composé de six nouveaux membres sur sept.

Durant cette année de transition, la priorité au niveau de l'ASSAGIE a consisté à s'assurer que la robuste politique jeunesse mise en place durant la précédente législature puisse se poursuivre, en continuant de soutenir le travail des patrouilleuses/eurs scolaires, de la surveillante des bus, de la cantine scolaire, des devoirs surveillés, des travailleurs sociaux de proximité, et en veillant à maintenir un dialogue et une collaboration constructifs avec les UAPE, les centres des jeunes et les directions scolaires.

Pour notre Commune, le nombre d'élèves est en léger tassement, conformément aux prévisions établies dans le cadre de l'étude Microgis sollicitée par l'ASSAGIE. A la rentrée 2016, le nombre d'enfants d'Etoy scolarisés dans les degrés 1 à 11 s'élevait à 369, soit 119 en 1er cycle (1-4P), 151 en 2e cycle (5-8P) et 99 en 3e cycle (9-11S).

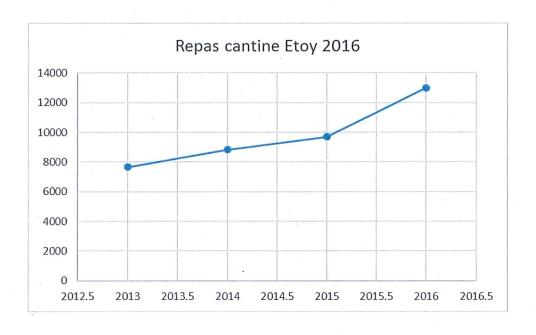
Le graphique ci-après indique les sites d'enclassement des enfants d'Etoy, avec pour corollaire le fait qu'au niveau des transports scolaires, plus de 40% des enfants d'Etoy scolarisés en 1-4P prennent le bus pour aller à l'école, un peu moins de 15% des enfants scolarisés en 5-8P, et 100% des 9-11P qui partent tous sur Aubonne.

Préavis N° 03/2017 Page 12 sur 23



ACCUEIL PARASCOLAIRE ET CENTRE DES JEUNES

Au niveau de l'accueil parascolaire, les demandes d'accueil pour les devoirs surveillés et l'accueil de midi continuent de croître. Le nombre de repas servis pour l'année civile 2016 s'élève à 12'994 un chiffre qui s'élevait à 9'676 en 2015 et à 8'831 en 2014. Les devoirs surveillés pour leur part accueillent chaque semaine environ 45 élèves. Fin 2016, environ 70% des enfants d'Etoy fréquentaient une UAPE un ou plusieurs jours par semaine, un chiffre qui atteignait environ 55% pour la cantine à midi.



Préavis N° 03/2017 Page 13 sur 23

Pour sa part, le dossier de la reprise des centres de jeunes au sein de l'ASSAGIE, qui nécessitait une révision des statuts, était resté en suspens à la fin de la législature 2011-2016. Néanmoins, face aux interrogations de certaines communes, et dans l'attente de l'aboutissement des cadres de référence et règlements d'application de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) approuvée par le Grand Conseil en janvier 2017, le projet a été temporairement suspendu. Il importe néanmoins de souligner que ce report n'entrave nullement le bon fonctionnement du centre des jeunes d'Etoy, qui ouvre désormais ses portes dès 15h30 afin d'accueillir des jeunes qui n'ont pas de moyen de garde après l'école, et qui constitue un lieu privilégié pour nos jeunes et ceux des Communes voisines. Le rapport annexé à ce rapport de gestion en parle plus en détail.

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque pour sa part a peu à peu trouvé ses marques dans son nouvel environnement. Il reste encore passablement d'acquisitions à faire, mais cette première année de fonctionnement dans ces nouveaux locaux a été très encourageante. En particulier, le nombre d'adultes inscrits a sensiblement augmenté. En outre, la collaboration et la synergie avec la ludothèque est excellente. Un rapport d'activité de la médiathèque est joint au rapport.

SOCIAL

La plupart des prestations sociales sont aujourd'hui réglementées au niveau cantonal, et gérées au niveau régional, par le biais de l'ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges–Aubonne–Cossonay), dont nous reproduisons ci-après l'organigramme et les missions principales:

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les **prestations sociales** puisse s'en saisir à travers les CSR en toute égalité de traitement.
- Veiller à la coordination de l'action sociale orientée vers des objectifs répondant à des besoins définis sur le plan légal et politique.
- Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale sur le développement d'une région.
- **Prévenir l'évolution des besoins sociaux** par l'étude de leurs enjeux socioéconomiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.

Préavis N° 03/2017 Page 14 sur 23



CSR: Centre social régional

AAS: Agence d'assurances sociales

AJEMA: Accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne

Le rapport d'activité de l'ARASMAC est à disposition en cas d'intérêt.

D'autre part, le tableau de l'AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges Aubonne) indique l'évolution des heures d'accueil que notre population a utilisé en 2015, en accueil familial de jour (AFJ) et en accueil collectif préscolaire et parascolaire. Le budget a été tenu.

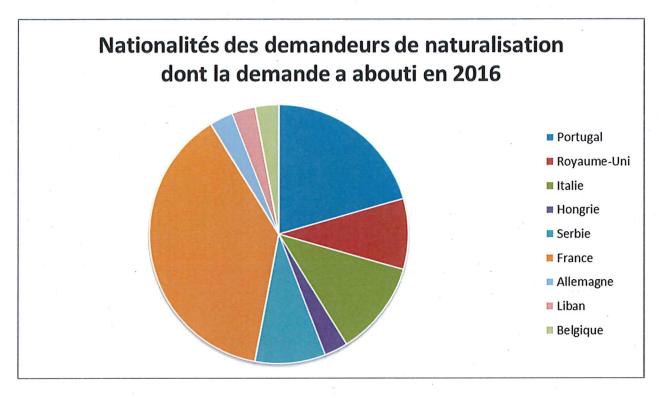
Nous reportons néanmoins ci-après quelques chiffres qui donnent un aperçu de la situation économique et professionnelle de nos résidents :

- En 2016, 42 personnes résidant à Etoy ont bénéficié du RI, contre 43 en 2015 et 39 en 2014.
- En moyenne annuelle, le nombre de demandeurs d'emploi s'est élevé à 82 par mois, dont 54 chômeurs (3,1% de la population active).

Préavis N° 03/2017 Page 15 sur 23

NATURALISATIONS

En 2016, 34 dossiers de naturalisations ordinaires et facilitées ont abouti à l'octroi de la bourgeoisie d'Etoy.



15 dossiers sont en cours de traitement à différentes étapes de la procédure (Commune, Canton ou Confédération).

Il est important de préciser qu'une procédure de naturalisation ordinaire (8 LDCV) dure environ 2 ans, le temps d'être traitée par les instances communales, cantonales et fédérales.

La commission de naturalisation s'est réunie à 7 reprises durant l'année 2016 afin de procéder aux auditions des candidats à la naturalisation ordinaire.

POPULATION

Le service de la statistique du Canton de Vaud indique, pour Etoy, au 31.12.2015, une population de 2'932 habitants dont 1'978 suisses et 954 étrangers (de 46 pays différents). La population étrangère représente un peu plus de 32 % des personnes enregistrées dans notre commune.

Le chiffre de la population étrangère diffère sensiblement de celui figurant dans le "P'tit Etierruz". Cette différence est due au fait que l'enregistrement des personnes dans la statistique cantonale n'est faite que lorsque les permis ont été délivrés, alors que nous les avons déjà inscrits comme résidents.

Nous avons enregistré, en 2015 :

375 arrivées (161 Suisses et 214 Etrangers) dont 23 naissances.

348 départs (195 Suisses et 153 Etrangers) dont 43 décès.

Préavis N° 03/2017 Page 16 sur 23

Les frontaliers, au nombre de 294, ne sont pas compris dans cette statistique puisque nonrésidents de la commune mais l'entier du travail administratif incombe à la commune du lieu de travail, donc à Etoy. Ce chiffre a légèrement augmenté cette année. En 2014 nous avions constaté un léger recul des frontaliers suite au départ de certaines entreprises. Cette année, d'autres se sont installées sur notre commune et emploient des travailleurs frontaliers.

Notre guichet a une fréquentation journalière moyenne de 10 à 15 personne pour : des demandes de carte d'identité, retrait d'autorisation de séjour, annonces d'arrivée et de départ, traitement de dossiers pour des demandes en tous genres et cartes journalières CFF. Nous recevons de 20 à 30 téléphones par jour, en grande partie pour la réservation des divers locaux communaux. Nous nous occupons également de la réservation de l'église et l'administration y relative, notamment pour les mariages, les décès et différents concerts.

La gestion des résidents de l'EMS Le Pacific ainsi que de l'Institution l'Espérance nécessite de nombreux téléphones et échanges de courriers afin de glaner les renseignements qui nous permettent d'enregistrer correctement ces personnes au niveau du contrôle des habitants en « résidence principale ou secondaire ».

A la Résidence Le Pacific SA, se trouvent 70 personnes : 50 en résidence principale, 20 en domicile secondaire (papiers déposés dans une autre commune). En 2015 nous y avons enregistré 25 décès.

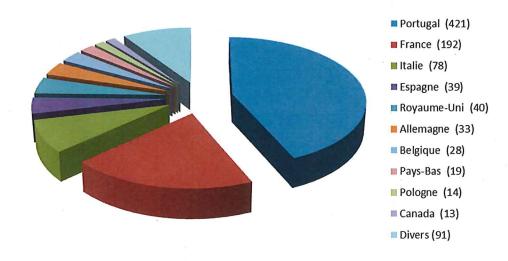
A l'Institution de l'Espérance, se trouvent 152 personnes : 77 en résidence principale et 75 en domicile secondaire (beaucoup d'enfants mineurs qui gardent leur domicile principal chez leurs parents). En 2015 nous y avons enregistré 6 décès.

Le nombre de commandements de payer est toujours aussi important et la distribution aussi longue (déplacement d'une personne sur les lieux de domicile ou de travail jusqu'à 3 x - correspondance pour le retour de ceux-ci (notifiés ou non) à l'office des poursuites).

Depuis mai 2015, tous les contrôles des habitants du canton fonctionnent selon un nouveau système informatique.

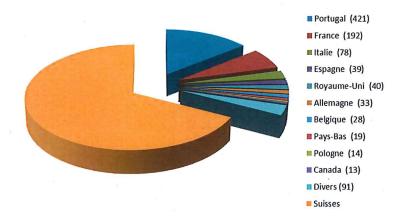
Après quelques problèmes de mise en route, nous constatons que le système commence à se rôder et l'avenir du Contrôle des habitants est plus serein.

Répartition des habitants de nationalité étrangère

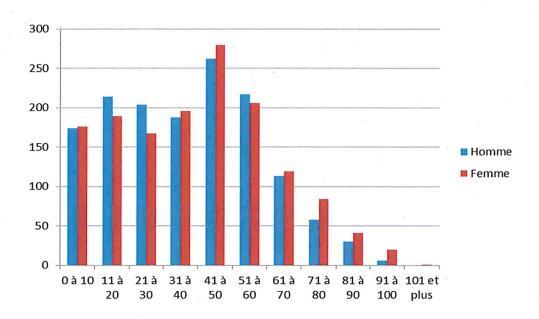


Préavis N° 03/2017 Page 17 sur 23

Répartition des habitants par nationalité



Statistique des âges



Préavis N° 03/2017 Page 18 sur 23

DECHETS

					Déci	Déchets liés à la taxe	ey							
				Centres d géné	Centres de charges généraux			Centres de cl	Centres de charge spécifiques	seni				
Comp	Comptes de fonctionnement	Ton.	Montants	Frais	Déchetterie	Ordures	Objets	, vice	Compos	Fer	Papiers	Vorre	Tle officer	Unité finale
N° Compte	Libellés	Mary in the skill to the collection that a controlled specific	comptabilité	généraux		ménagères	encombrants	ŝ	tables	Blanc/Alu	cartons	D 2 2 2	anhiionaara	d'imputation
DECHET URBAINS - 451														
451.3181.10	Ramassage des ordures Henny	328.22	44'686.83			44'686.83								
451.3181.10	Traitement des ordures Valorsa	330.34	63755.62			63'755.62								
451.3181.5	Ramassage encombrants	47.63	7'826,91				7'826.91							
451.3181.5	Traitement des encombrants	47.63	9'871.40				9'871.40							
451.3181.7	Ramassage bois	83.82	16'603.74					16'603.74						
451,3181.2	Ramassage compostables	231.51	24'258.50						24'258.50					
451.3181.8	Traitement Fer et Métaux	26.71	4'072.29							4'072.29	-			
451.3181.12	Ramassage papier-cartons	181.06	24'150.70								24'150.70			
451.3181.3	Ramassage verre	135.74	9'528.85									9'528.85		
451.3301	Défalcations débiteurs		1711.60		1711.60								***************************************	***************************************
451.3189	Frais info à la population		4'398.00	4,398.00				A STATE OF THE STA						***************************************
FRAIS EXPLOITATION	FRAIS EXPLOITATION DECHETTERIE - 450 A REPARTIR													
450.3121.1	Electricité local déchetterie à 90 %		494.05		494.05					Manager of the Control of the Contro			***************************************	
450.3141	Entretien bâtiments à 90 %	13'327	- 5'493.95		5493.95									
450.3114	Achats mat. Exploitation à 90 %		7,339.00		2,339.00									
450,3011	Personnel d'exploitation à 90 %	300.00	23'546.80		23'546.80									
450.3031-41-61	Charges sociales AVS -CIP à 90 %	70007	5'257.90		5'257.90									
Total des charges:			252'996.13	4'398.00	43'843.29	108'442.45	17'698.31	16'603.74	24'258.50	4'072.29	24'150.70	9.528.85		0.00
451,4090	Récupér taxes après défalcations		415.15											415.15
451.4351.1	Revenu taxes éliminat. Déchets		117'523.15					-						117'523.15
451,4342	Ristoume au sac	330.34	116758.65						The state of the s					116758.65
451.4361.1	Facturat. Débarras mat. Déchet.		00.00										dente control of the state of t	0.00
451.4361.2	Ristoume papier/carton	181.06	5'431.68								5'431.68			
451.4361.1	Rétrocession verre trié	137.53	13'615.48									13'615.48		
451.4361.3	Ristoume s/ferraille	23.72	507.24							507.24				
451,4361,4	Rist. Appareils électroniques	6.682	1'038.25					The state of the s					1'038.25	
Total des recettes:			255'289.60	0.00	00.00	0.00	0.00	0.00	0.00	507.24	5'431.68	13'615.48	1'038.25	234'696.95
COUTS NETS:			-2'293.47	4,398.00	43'843.29	108'442.45	17'698.31	16'603.74	24'258.50	3,565.05	18'719.02	4'086.63		-234'696.95
Taux de couverture			100.91											
TOTAL Tonnages déchets (sans rist.)	hets (sans rist.)	1'036.81												

Préavis N° 03/2017

			Déch	ets liés à l'ir	npôt					
		f		er gerine		Centres de ch	arge spécifique	es		
Comptes de fonctionnement			Montants selon	Huiles	Divers	Inerte	Animal	Ordures ménagères	Déchets organiques	TOTAUX
N° Compte	Libellés	1	comptabilité							
AUTRES DECHETS	- 452									
452,3181,11	DSM	3.87	4'692.15			4'692.15				4'692.15
452,3181,10	Ramassage huiles usées t.	1.77	955.76	955.76						955.76
452,3181.10	Traitement divers pneus	34	399.60		399.60			***************************************	***************************************	399.60
452.3181.12	Enlèv. déchets poubelles publiques	14.77	5'645.87					5'645.87		5'645.87
452.3181.13	Enlèv. déchets organiques comm.	53.28	7'795.90						7'795.90	7'795.90
452.3181.14	Ramassage déchets Inertes M3	156	12'846.15			12'846.15				12'846.15
452.3181.2	Traitement animalier	30	21.23				21.23			21.23
FRAIS EXPLOITAT	ION DECHETTERIE - 450 A REPARTIR									
450.3121.1	Electricité local déchetterie à 10 %		54.89		54.89					54.89
450.3141	Entretien bâtiments à 10 %	13'327	610.43		610.43					610.43
450.3114	Achats mat. Exploitation à 10 %		815.45		815.45					815.45
450.3011	Personnel d'exploitation à 10 %	28'805	2'616.32		2'616.32					2'616.32
450.3031-41-61	Charges sociales AVS -CIP à 10 %	20003	584.22		584.22					584.22
Total des charges:		ening sa	37'037.97	955.76	5'080.91	17'538.30	21.23	5'645.87	7'795.90	37'037.97

Rapport Valorsa

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 195'000 habitants. Ces 101 communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à 36.03 % de l'usine Tridel SA.

A la suite des réflexions cantonales sur le rôle des périmètres (2015), Valorsa a organisé des tables rondes régionales. Ces rencontres avaient pour but de redéfinir les besoins des Communes-actionnaires en termes de conseil ou de gestion des filières, ainsi que le mode de financement du travail du périmètre. Rediscuté et repensé, le rapport entre le périmètre et ses actionnaires a donc pu être stabilisé.

Pour le périmètre, comme pour les Communes, 2016 est une année de transition. Plus d'un tiers des Municipaux en charge du dicastère des déchets ont changé. Entre contacts, formation et information, un nouveau lien entre le périmètre et ses actionnaires a dû être tissé. Une énergie nouvelle est apparue qui permet de planifier de nouveaux projets. Mais les anciens restent, les tonnes doivent être gérées, des filières doivent être stabilisées pour que les bennes de déchets produites dans les déchetteries communales trouvent toujours un exutoire à un prix correct.

Pour Tridel, Valorsa a stocké 1500 tonnes de déchets incinérables. Emballés durant la fermeture de l'usine d'incinération pour la révision annuelle, les balles ont été brûlées en hiver, soit 6 mois plus tard, afin de garantir rentabilité et énergie verte.

Par contre, nos exutoires pour les boues d'épuration ont subi les affres des aléas techniques, pannes et arrêts se sont succédé tout au long de l'année obligeant le secrétariat de Valorsa et les Step à des exercices de souplesse, d'autant plus que Tridel n'a pas été en mesure de prendre des tonnages de boues. Il est espéré que cette situation extraordinaire ne se répétera pas.

Préavis N° 03/2017 Page 20 sur 23

Au niveau de la gestion générale des déchets et afin de faciliter la vie des citoyens de nos Communes, le Concept régional de taxe au sac s'est approché du périmètre Nord, STRID SA. Un long travail de diplomatie tout au long de l'année a permis de fusionner 2 sacs vaudois en un seul. Si le titre et la couleur resteront «Trier c'est... valoriser», son prix diminuera légèrement pour le sac de 351.. Il sera dorénavant à CHF 1.95/pièce.

La surveillance des taux de fraude a été adaptée. Vu que les résultats sont très satisfaisants, Valorsa ne fait plus qu'un contrôle annuel sur 25% des Communes. Les résultats des autopsies des poubelles confirment l'effort de tri généralisé des citoyens.

Quant à la gestion des déchets plastiques, ce thème a été constant tout au long de l'année. Si des filières s'ouvrent pour les flaconnages (PE et PP), ces déchets ne représentent qu'environ 4kg/personne/année. La mise en place de collecte correspond à l'état de la technique, mais son coût doit être reporté sur la taxe forfaitaire. Notion que toutes les instances publiques en charge des déchets peinent à expliquer aux citoyens.

En 2016, Valorsa SA a donc mis son savoir-faire technique et scientifique à la disposition de ses Communes-actionnaires. Toutes les tonnes de déchets qui ont transité à Penthaz ont été recyclées au mieux des marchés et de la technique, afin de garantir un écoulement régulier. Et parallèlement, un effort particulier a été mis au service des Communes pour leur transmettre un savoir important pour la gestion de ce dicastère.

		2016 en tonnes facturées par Valorsa	2016 Destination	2016 Valorisation
	Ordures ménagères	23'106	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2′174	TRIDEL	Chaleur/électricité
ples	Déchets industriels	7'862	TRIDEL	Chaleur/électricité
Incinérables	Boues d'épuration	6′554	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDEF	Chaleur
	Papier	4'842	1/3 Carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4′651	40% chez Vetropack, 60% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	2'099	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
ples	OREA, appareils électriques	354	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
Recyclables	Déchets spéciaux des ménages	237	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	1'054	GZM ·	Energie

Préavis № 03/2017 Page 21 sur 23

Information	Municipalité & Tout public	6 séances décentralisées 2 jours de Forum Déchets pour les nouveaux Municipaux 1 séance sur les plastiques	1 Comptoir régional
-------------	----------------------------	---	---------------------

Le capital social de Valorsa se monte à 6.8 millions, pour la commune d'Etoy cela représente :

Commune	Habitants au 31.12.2005	Nombre d'action 800 pour 20 habitants jusqu'à 1'098 habitants	Nombre d'action 2400 pour 60 habitants dès 1'099 habitants	comi	tal par mune	En %
Etoy	2 448	55	23	SFr.	99 200	1.46

Tableau indicatif du traitement des déchets, mesuré en tonnes

<	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Déchets ménagers	589.34	574.04	559.53	334.24	335.87	325.73	330.34
Déchets spéciaux ménages (DSM)	8		3.9	4.37	3.432	4.23	3.87
Papiers	144.82	160.1	164.23	186.73	175.21	176.36	181.06
Verre	124.75	128.71	124.2	121.49	126.16	138.07	135.74
Objets encombrants	79.76	76.88	92.7	28.31	39.41	45.2	47.63
Compostage	237.4	265.52	284.24	298.63	281.99	261.17	231.51
Bois	43.49	69.01	61.96	88.88	84.48	87.41	83.82
Fer/Alu	25.44	22.56	25.92	20.32	21.46	21.88	26.71
			y				4
Total	1245.00	1296.82	1316.68	1082.95	1068.01	1060.05	1040.68
			. F-				
Déchets inertes et divers en m3 *	80	81	81	112	156	156	156

Les déchets communaux (poubelles publiques 14.77 t. et déchets organiques 53.28 t.) représente 68.05 tonnes de déchets. Dès 2013, ils ne sont plus compris dans la statistique ci-dessus car ils peuvent être financés par les impôts.

* financés par les impôts

Préavis N° 03/2017 Page 22 sur 23

CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

vu le préavis municipal No 03/2017 relatif à la gestion et aux comptes 2016,

oui le rapport de la Commission de Gestion,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- 1. d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2016, ainsi que le bilan, tels que présentés,
- 2. d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière,
- 3. de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi adopté par la Municipalité en séance du 08 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

La Secrétaire:

J. M. Fernandez

S. Ruchet

Annexes:

- rapport d'activité du centre des jeunes
- rapport d'activité de la médiathèque
- comptes 2016



Centre des jeunes d'Etoy

Rapport d'activités 2016



Le petit met du resp'

Quelle est la place d'un Centre des jeunes en 2016 dans l'offre de loisirs proposées aux jeunes ?

La prise en compte des changements constants vécus au sein de notre société et des avancées en tout genre, dans le domaine technologique notamment, de même que celle de l'évolution rapide des jeunes, de leurs tendances ou modes, de leurs opportunités à communiquer, voyager ou se divertir, font que le Centre est sans cesse tenu d'être à l'écoute de l'ère du temps (nouveaux médias, technologies, modes, intérêts) et de l'ère des jeunes. Un Centre ne peut pas entrer dans une routine ou un certain confort de fonctionnement, ni vivre sur ses acquis. Au contraire, il se doit de fuir le status-quo et viser à se renouveler constamment pour ne pas risquer d'être en retard par rapport à ce que vivent des jeunes, friands de nouveautés et de mouvement.

L'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ou des nouvelles applications de communication (wapp), est ainsi devenue quasi inévitable lorsqu'il s'agit de promouvoir nos activités ou lorsque nous désirons tout simplement atteindre les jeunes. L'emploi de l'image ou de la vidéo s'avère bien plus efficace que la communication par affichage, dont les trop nombreux mots semblent décourager. Les temps changent, les modes changent et il nous faut suivre ces métamorphoses. Nous pourrions même être parfois tentés d'entrer dans la spirale consommatrice et renouveler sans cesse nos jeux, nos consoles, nos artifices en quelque sorte.

Je ne crois pas qu'il faille aller jusque là. S'il est important d'être à la page, l'on ne doit pas oublier que les besoins primordiaux des jeunes restent les mêmes et qu'ils sont une solide base de travail pour le travailleur social. Les jeunes, quel qu'ils soient, viennent au Centre habités par des besoins de valorisation, de confiance en soi, d'estime de soi, de se dire et d'être écouté, qui sont les mêmes que leurs parents et grands-parents ressentaient en leur temps. La réponse à ses besoins ne demande alors plus d'être « à la mode », mais elle implique que l'on prenne soin d'investir dans la relation interpersonnelle avec le jeune et que l'on prenne le temps de lui proposer une place, sa place et de donner de l'importance à ce qu'il dit, à ce qu'il vit!

L'équipe d'animation n'a pas peur d'avancer que le Centre est un « pooster de l'estime de soi » et elle se plaît à travailler et à réfléchir dans cette optique-ci. Pour ce faire, elle se doit bien évidemment de faire correspondre le Centre aux attentes et envies des jeunes, mais elle ne doit pas oublier le plus important, qui est d'aller à leur rencontre, être à leur écoute et accueillir leurs pesoins. Il s'agit continuellement de revenir à l'essence même du lien et de sa création, et de le faire avec authenticité, chaleur et empathie. Car alors, à chaque fois qu'il en est ainsi, quelque chose se passe, quelque chose est semé. . ..et c'est là que l'aventure commence!

Des petits bouts d'aventure vous sont rapportés dans ce rapport d'activités 2016. Merci aux jeunes de les avoir vécus avec nous ! Merci à notre Commune, merci à mon équipe d'animation des les avoir rendues possibles ! Et merci à vous les lecteurs qui prenez le temps de les lire.

L'accueil 10-17 ans : trouver le bon dosage



Comment trouver le bon dosage entre donner une place aux plus jeunes sans faire fuir les plus âgés, entre répondre aux sollicitations des garçons et faire émerger la demande des filles, toujours plus nombreuses à pousser la porte du Centre, entre proposer un programme varié et attractif et privilégier les initiatives et organisations lancées et faites par les jeunes eux-mêmes, entre promouvoir une identité « 3 centres (Aubonne, Etoy, Gimel) » et consolider l'identité « Etoy » et la place du Centre au sein du village, entre investir de manière enthousiaste et conséquente le projet de voyage solidaire au Népal et ne pas délaisser les

activités propres au Centre, ou encore entre faire respecter le cadre et autoriser quelques souplesses, quelques compromis ?

S'il n'est pas toujours évident de mélanger les bons ingrédients et de réaliser les bons dosages, l'animation est un domaine qui tolère parfois le tâtonnement, l'intuition, l'innovation, voire la prise de risque, autant de qualités qui permettent de cheminer et d'évoluer tout au long d'une année, dans le but d'accueillir et de transmettre la vie au sein du Centre. Les jeunes sont, à cet égard, nos précieux alliés. Par leurs demandes, leur participation et leurs feedback, ils nous donnent des informations précieuses quant à la direction à donner à nos animations.

Le bon dosage se trouve parfois aussi ailleurs, dans la pratique d'autres collègues, d'autres centres. Et si le partage d'idées et de recettes va de soi avec les équipes d'Aubonne et Gimel, il nous semble pertinent d'aller aussi voir ailleurs ce qu'il s'y fait. Une réflexion sur la pertinence d'intégrer le groupe de liaison des activités jeunesse (GLAJ) a eu lieu au courant de l'automne et la décision a été prise de rejoindre l'InterCentre de cet organe en 2017.

Les soirées du vendredi (18h-22h) sont l'exemple d'un bon dosage et rencontrent un joli succès. A la demande des grands et depuis plus d'une année maintenant, l'horaire est divisé en deux, soit un horaire 10-12 ans et un horaire 13-17/18 ans. Entre 30 et 40 jeunes, petits et grands, viennent vivre ces soirées

Les plus jeunes (10-12ans) sont de la partie jusqu'à 20h ; ils participent à l'animation proposée, voire mettent sur pied celle-ci, et partagent le repas. Ils laissent ensuite la place



aux plus grands, qui improvisent leur programme selon la forme et l'envie du jour. Il n'est pas rare qu'ils se fassent des pâtes, voire qu'ils s'absentent pour aller manger au Mcdo. Ils reviennent pour faire du sport, jouer, discuter. Certains ne passent qu'un moment en début de soirée et d'autres « voient de la lumière » et viennent faire une visite en fin de soirée.

2. Equipe d'animation 2016 (manque photos)

Patricia et Cyril continuent leur formation en animation socioculturelle à l'EESP.

- Patricia a terminé brillamment la première partie de sa formation et a entamé sa 3ème année. Au fil du temps, notre animatrice a posé son empreinte sur la vie du Centre. Elle a mené de front avec générosité et brio plusieurs activités, dont les principales sont les ateliers bricolage, l'organisation de centerchefs et du camp d'été, les accueils girl's day et le blog Népal. «
- Cyril, « papy » pour les jeunes, a entamé sa 2ème année ; sa formation lui plaît et correspond à ses attentes. Dans le cadre de celle-ci, il s'est fixé deux objectifs ambitieux, ciblant la prévention « tabac » auprès des jeunes du Centre et le développement de l'autonomie du jeune comité de l'Association du Skatepark d'Etoy. « Il va y avoir du taf' Cyril, courage ! »

Les intermittents, qui ont su assurer le spectacle . . .

- Louis a terminé son parcours au Centre, après une année de service civil et un stage préalable à l'entrée à l'EESP. Louis part donc se former en tant qu'éducateur social. Quel privilège d'avoir pu l'accueillir! Louis est un homme généreux, chaleureux; sa bonne humeur communicative et sa capacité à être proche des besoins et préoccupations des jeunes ont incontestablement rayonné puissamment dans le centre pendant ces deux ans! Bonne suite et un grand MERCI Loulou. . . et qui sait peut-être nos parcours se recroiseront un jour.
- Loic est revenu passer deux mois chez nous à la rentrée 2016, à la fois pour terminer son service civil et aussi parce qu'il nous aime bien... La joie de vivre a été au rendez-vous, malgré la fréquentation en dent de scie, frustrante pour lui. Merci Loic pour ton engagement auprès des jeunes et ton attachement au Centre. Nous te souhaitons encore beaucoup de revers et coups droits gagnants pour la suite.
- Pour remplacer Louis, puis Loic, deux gars en or, il nous fallait « du musclé » et nous l'avons trouvé en la personne d'Ugo, qui a débuté son affectation de civiliste au mois d'octobre. Ugo débarque avec un besoin et une envie de découvrir le domaine du travail social et de se situer dans celui-ci. Il vient aussi avec le projet novateur de créer un parc de streetworkout à Etoy, convaincu de pouvoir utiliser ce sport et cette installation pour motiver et stimuler les jeunes. « Welcome Ugo! »

Pour épauler ce beau petit monde, Jean-Philippe est toujours à la barre. Tout heureux d'avoir pu mener à bien sa formation de praticien formateur HES, au prix de quelques nuits blanches passées à vaincre le syndrome de la page... tout aussi blanche. Tout heureux aussi d'être papa pour la 2^{ème} fois.

L'équipe 3 centres : Les potos des Centres d'Aubonne et de Gimel ont une place importante dans notre fonctionnement : colloques hebdomadaires, interventions et animations communes, voyage au Népal, mais encore dépannages et remplacements. Comme il est précieux d'avancer ensemble !



















Les temps forts

Namaste! L'aventure commence!



Le projet de voyage solidaire au **Népal** est lancé, bien lancé même. Grand succès du projet, qui a récolté 37 dossiers de candidatures. Les participants ont été sélectionnés, au cours d'un colloque 3 centres, aux discussions et réflexions acharnées. Au final 20 jeunes retenus, et 9 jeunes ayant fréquenté le Centre (4 Etierruz)! Une équipe de 9 animateurs «3 centres » encadreront cette belle équipe!

Le voyage se déroulera pendant les vacances scolaires d'octobre 2017. Et si les jeunes auront l'occasion de découvrir Katmandou et les richesses que cette ville renferme, ils seront également

confrontés aux conséquences et problèmes issus du tremblement de terre de 2015, ainsi qu'aux inégalités et injustices que subissent nombres d'enfants. Les rencontres avec les pensionnaires de deux orphelinats de la ville et les temps d'animation passés avec eux seront à n'en pas douter des moments forts du voyage.

La récolte de fonds va bon train et les Centres sont touchés par la générosité des gens. Nos communes le sont également et nous permettent de gagner de précieux sous par le biais de la tenue de stand nourriture et boissons lors de diverses manifestations villageoises (promotions, 1^{er} août, fête de village, etc.). Les jeunes s'engagent, s'impliquent; certains travaillent pendant les vacs', d'autres recherchent des sponsors ou organisent des ventes de pâtisseries. Pour rappel, l'objectif est que les jeunes, aidés des



animateurs, trouvent eux-mêmes le financement de leur voyage, sans faire appel au porte-monnaie des parents.

Pour les animateurs, ce projet est sans conteste formateur, car le voyage est organisé, au contraire du précédent au Burkina Faso, par nos soins. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur les renseignements et recommandations de l'Ecole Internationale de Founex, ainsi que des membres de Sagarmatha, l'association suisse gérant l'un des orphelinats.

Centerchefs, « The concours de cuisine 3 centres »

Centerchefs à Etoy =

- 8 duos de cuistots juniors, qui à tour de rôle préparent dans la petite cuisine du Centre un repas pour 15 personnes
- Une finale « 3 centres » en présence de Madame Lambercy, municipale à Gimel, de Monsieur Roulet, Syndic à Etoy et de Monsieur Jean-Lucien Knigge, dit « Lulu », cuisinier d'expérience, passionné et enthousiaste de transmettre son savoir.

Résultats : 1. Aubonne, 2. Etoy, 3. Gimel

 L'expérience d'un grand repas – le grand plus de l'édition 2016! Les finalistes ont fait partie de la brigade de Lulu et ses confrères, le temps d'un repas. Il s'agissait du Repas de la paroisse de l'Aubonne, qui s'est déroulé le 13 novembre à Etoy. Quel aboutissement et quelle joie de voir les jeunes aux fourneaux pour préparer salade, gratin et jambon glacé pour les 150 convives réunis.



Fête des sorcières : le yéti a rugi à Etoy

Joli succès pour notre fête, qui cette année a eu lieu sur son lieu originel, la cour du Collège des Ecureuils.

Les animateurs, entourés de leur équipe de jeunes et de bénévoles ont investi la place le temps

d'un après-midi et d'une soirée. L'idée et l'envie étaient de sortir de nos murs et d'animer le village. Pour ce faire, un rallye à travers Etoy avait été préparé et invitaient les participants à partir à la recherche du Yéti « Yetiye », perdu dans le village. Les postes, tenus par des jeunes ont accueillis plus de 30 équipes !



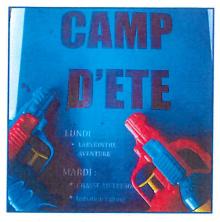
de d'un spectacle d'acrobaties et de jonglage. Petite t en raison de la forte bise présente ce soir-là. Il

nos Epiciers préférés de La Sauge et soupe à la courge, ainsi que d'un spectacle d'acrobaties et de jonglage. Petite déception : les cracheurs de feu ont dû renoncer à partager leur art en raison de la forte bise présente ce soir-là. Il faisait cramine !

1er café concert de l'histoire du Gentre

Alice (guitare, voix), Lea (voix), Nicolas (saxo) ont relevé le challenge proposé par le Centre, qui était de mettre sur pied un café concert au Tea-room d'Etoy. Ce fut chose faite au mois de janvier devant une cinquantaine de spectateurs tous acquis à la cause des artistes. Première expérience d'un « live » pour ces derniers et premier événement du genre pour le Centre. Un grand merci à Eric, le gérant, pour sa gentillesse et la mise à disposition de son commerce.

Camp d'été et activités vacances



Le secteur des animations de vacances est un domaine que nous développons depuis ces deux dernières années et la mayonnaise commence à prendre semble-t-il. Nos activités et camps rencontrent désormais un joli succès, malgré la concurrence acharnée des autres structures de loisirs.

Une dizaine de jeunes d'Etoy ont participé au Camp 3 centres qui a eu lieu au mois d'août à Rougemont. Au programme : labyrinthe aventure, rafting, chasse au trésor, jeux et farniente. Tout ça en 3 jours !

Ce secteur d'activités vacances mérite encore d'être développé, notamment au niveau de la communication, car il n'est pas rare que des parents regrettent ne pas avoir d'informations à leur sujet. Nous désirons remédier à cette situation en 2017 par le biais d'un tout ménage adressé aux familles d'Etoy et environs.

Bricolage et activités créatrices

Il y a longtemps que nous voulions mettre en avant les activités manuelles et créatrices au Centre dans le but de diversifier l'offre des loisirs proposés au Centre. L'impulsion donnée par Patricia et la demande croissante des plus jeunes, dont les filles, nous ont poussés à modifier l'aménagement du Centre et a dédier désormais une pièce à ce type d'activités. Et nous avons été contents de constater une nette augmentation de l'utilisation de cette salle depuis la rentrée d'août. L'équipement de celle-ci doit cependant encore être complété pour élargir la palette des créations à disposition.



Aide à la recherche de stage et d'apprentissage, petits jobs

Nous sommes fiers d'avoir pu aider deux jeunes trouver leur place d'apprentissage cette année. Par le biais de nos contacts, mais également par le temps pris à créer leur dossier ou préparer leur entretien, nous avons pu être là au bon moment ! Ces réussites nous motivent à développer cette activité à l'avenir.

Le Centre a de nouveau joué le rôle de pôle emploi pour les nettoyages des bâtiments scolaires communaux. 15 jeunes sont ainsi passés par le Centre et le bureau de Jean-Philippe pour postuler, C.V et lettre de motivation en main.

Soutien et écoute de jeunes en difficultés

Les temps forts ne sont pas uniquement les événements hauts en couleurs, les animations à succès du Centre. A leur manière, les moments passés à écouter, soutenir, aider un jeune en proie à des difficultés familiales, scolaires ou relationnelles, le sont aussi. Ils sont forts, car empreints de confiance, de lien, d'authenticité et d'espoir.



L'Accueil midi a toujours beaucoup de succès. Trois animateurs encadrent à la cantine scolaire et au Centre, au quotidien, une cinquantaine d'enfants en moyenne, tous scolarisés en 7 et 8^{ème} année au Collège des Communaux.

Depuis la rentrée d'août, nous partageons le réfectoire principal avec la « cantine des 5-6^{ème} année ». Entre £00 et £20 personnes mangent donc ensemble sur l'heure du midi. Beaucoup de monde et beaucoup de bruit

également, mais aussi une très belle énergie et une cohabitation excellente. Petits et grands profitent ensuite de la pléthore d'activités disponibles à l'intérieur comme à l'extérieur. Et c'est un tableau aussi beau que touchant de voir les terrains fourmiller d'enfants s'adonnant à leurs activités préférées. Nous apprécions vraiment ces temps d'accueil, tans ils sont vivants, joyeux et riches de liens!

Les pistes pour 2017

- Développer la communication sur nos activités, notamment à l'attention des parents.
 - Anticiper la planification de nos activités
 - Envoyer des tout-ménages
- Suite de la préparation du voyage au Népal
 - bouclement du budget
 - développer la cohésion du groupe
 - stimuler l'implication des jeunes dans l'organisation
- Développer l'accueil filles à Etoy gros potentiel chez les 10-13 ans plus spécialement
 - idée de leur réserver le Centre régulièrement,



- Redonner de la vie à l'Association du Statepart d'Etoy
 - Restimuler le comité de jeunes
 - Développer les cours de skate et de trott les mercredis après-midis
- Trouver notre place dans le réseau des intervenants sociaux
 - utilisation de l'animation pour des interventions dans les établissements d'Etoy et d'Aubonne
 - adhésion au GIAJ
 - \circ formation continue spécifique à l'intervention



Rapport d'activités 2016

Résumé de l'année 2016

2016 a été une année très active. Cela a commencé dès le mois de janvier avec l'élargissement des horaires. L'ouverture est passée de 3h30 hebdomadaires à 6 heures. Chaque permanence dure 2 heures et sont réparties entre les jours suivants lundi, mercredi et vendredi. Cela a permis de répondre à une réelle demande du public. L'ouverture du vendredi, qui succède à la fin de l'école, est la permanence généralement la plus chargé de la semaine. Les familles rejoignent les enfants qui sortent de l'école et viennent directement à la Médiathèque.

Janvier a également été le mois de l'ouverture de la partie scolaire de la bibliothèque. Chacune des classes de l'établissement Gimel-Etoy est venue à la bibliothèque, selon un tournus établi entre février et juin, puis un nouveau tournus a été élaboré réparti entre septembre et décembre, pour une deuxième animation à la bibliothèque. Une animation de deux périodes scolaires adaptée au degré a été faite et chaque classe a pu se familiariser avec ce nouveau lieu. Tous ces accueils ont été très bénéfiques pour la Médiathèque car de nombreuses familles sont venues à la suite de ces animations. Les enfants ont plaisir à faire découvrir ce lieu à leurs parents et ont également envie d'emprunter des jeux dans la partie ludothèque (les enfants ne pouvant pas y accéder lors des animations de classes).

En plus de ces animations aux classes, il a été choisi d'ouvrir pendant un temps de midi et deux récréations pour permettre aux élèves du collège des Communaux de profiter de l'emprunt de livres. Ce sont des moments très conviviaux où les enfants sont autonomes dans la bibliothèque. Ils se sont vite approprié le lieu.

Dès ce premier mois de l'année également, un partenariat a été mis en place avec le Centre des Jeunes qui emprunte une dizaine de livres pour les mettre à disposition au centre. Chaque deux mois la collection est renouvelée.

En juin, les 30 ans de la Ludo-biblio ont été le moyen de fêter et d'inaugurer ces nouveaux locaux. Cette fête a permis de réunir les bénévoles de plusieurs générations ainsi que les familles fidèles à la Ludo-biblio. Pour l'occasion, un concours de dessin a été organisé, des prix ont été distribués, les familles ont pu profiter d'un spectacle donné par le Théâtre Rikiko (un inédit créé exprès pour l'occasion !). Des discours ont été prononcés pour remercier et mettre en lumière le travail accompli pendant ces nombreuses années, qui se poursuit et évolue encore aujourd'hui. Cette fête a été un

succès et chacun, tant du côté des bénévoles et des professionnels de la Médiathèque, que des participants, a profité de ce moment très convivial.

Du côté de la bibliothèque, la sortie des bibliothèques du canton de Vaud du catalogue RERO¹ ayant été annoncée, un nouveau réseau de bibliothèques vaudoises s'est créé en septembre, Renouvaud. Le passage vers cette nouvelle organisation a nécessité six jours de formation, afin d'apprendre à utiliser le nouveau logiciel. La transition a été assez mouvementée, parsemée de bugs et d'adaptation vers de nouvelles pratiques. Mais le changement a été globalement positif. Les utilisateurs ont également accueilli la nouvelle sans encombre et ont pu conserver leurs habitudes.

En novembre, la Médiathèque d'Etoy a accueilli la plénière des responsables des bibliothèques scolaires du canton de Vaud, organisée par la Coordination vaudoise des bibliothèques scolaires. Tout s'est très bien déroulé, des échanges positifs ont eu lieu et la Médiathèque a reçu de nombreux compliments lors de cet évènement.

En 2016, la Médiathèque est réellement devenue un lieu social où les enfants et les adultes ont plaisir à se côtoyer et se rencontrer. Chacun vient emprunter des jeux ou des livres et parfois également passer un peu de temps à lire des histoires. Petits et grands y trouvent leur bonheur et se sentent bien dans ce lieu lumineux.

Quelques chiffres

Durant l'année 2016, ce sont 867 livres dont 281 documentaires et 586 fictions (albums, contes, romans pour enfants, adolescents et adultes, BD jeunesse et adultes, confondus), qui ont pu être acheté grâce au budget de la commune. Pour comparaison, seuls 263 livres avaient été acquis en 2015.

Evolution de la collection totale de la bibliothèque

2014	2015	2016	
3'470	7′693²	10′131	•

La collection publique étant indissociable de la collection scolaire, il n'est pas possible de montrer l'évolution uniquement de la collection « publique ».

Le fonds s'étoffe de plus en plus grâce aux achats publics, mais également grâce au budget exceptionnel du canton pour la partie scolaire. Ce budget-là venant alimenter les collections pour les enfants (4-12 ans environ).

¹ Réseau des bibliothèques de Suisses Occidentale.

² Cette hausse subite est due à la création de la bibliothèque scolaire qui a fait l'objet d'un budget exceptionnel du Canton.

Un accent particulier est toujours donné à la collection de documentaires pour adultes qui grandit, atteignant un peu plus de 500 livres. Elle attire des curieux qui se laissent tenter par des livres différents du roman plus classique. La collection de livres-audio s'étoffe également et rencontre quelques adeptes du livre à écouter.

Nombre d'utilisateurs et prêts

Avec l'ouverture de la bibliothèque scolaire, les inscriptions qui étaient auparavant familiale, sont devenues individuelles. Les enfants étant automatiquement inscrits lorsqu'ils sont scolarisés, seuls les adultes dès 18 ans doivent s'acquitter d'une cotisation (qui s'élève à 20.00 CHF par année). Le nombre d'utilisateurs actifs est difficilement comparable avec l'année précédente, car désormais chaque membre de la famille aura son propre compte.

,	Familles actives	Prêts
2014	90	3'213
2015	94	3113
	Utilisateurs actifs	
2016	536	20'131

Les prêts ont augmenté de manière très significative grâce à l'ouverture de la partie scolaire de la Médiathèque. Les enfants de l'établissement scolaire pouvant désormais se rendre à la bibliothèque, ils se font une joie de profiter de ce lieu. Les élèves avec leur enseignant profitent également souvent de l'offre de la bibliothèque en empruntant pour une durée de deux mois une trentaine de livres mis à disposition directement dans leur classe.

En 2016, ce sont 88 animations pédagogiques qui ont été faites aux classes de l'établissement scolaire de Gimel-Etoy. Chacune des classes est passée deux fois dans l'année, et une trentaine de visites avec lecture et emprunts de livres a été organisée avec différentes classes. Les habitudes commencent à se faire avec les enseignants, les classes prenant également leurs marques dans ce lieu.

Finalement, le retour des utilisateurs est très positif à propos de la Médiathèque d'Etoy, chacun profite pleinement et apprécie ce qui lui est offert.